



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 29 mai 2026

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sylvie LAURENT, Première adjointe

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Sophie CELTON, Jérémy MARTINEZ, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Carole HALGAND, Adjoint(e)s.

Patrick MAGRO, Gérard ESCOFFIER, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Ghislaine COUTELLE, Bruno FAURE, Djelloul OUARET, Lionel ORTIZ, Léa LE DEIST, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Philippe COSTA, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Etaient absent(e)s et représenté(e)s : Hocine BEN-SAÏD par Djelloul OUARET, Audrey CERMOLACCE par Sophie CELTON, Denis CANI par Gérard GUERRERO, Ludovic DI MEO par Sylvie LAURENT, Corentin BOISSIÉ par André MOLINO, Dominique ABDEL KADER par Philippe COSTA, Smahane MEBARKI par Patrick MAGRO

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20260605-05-06-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2026

Publication : 05/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°05.06.2026

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL – Dénomination de la placette des Peyrards « Maryse et Marcel Validieri ».

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« En dénommant la placette des Peyrards "Maryse et Marcel Validieri ", je vous propose de rendre hommage à des figures emblématiques de la commune.

Né à Marseille le 16 juin 1936, la vie de Marcel prend une tournure inattendue à l'aube de ses vingt ans. Ayant contracté une grave infection, il est envoyé en convalescence en Haute-Savoie où il fera la connaissance de Maryse. Les deux tourtereaux célèbrent leur mariage en avril 1960, avant d'accueillir leur fils Joël en octobre 1961.

La petite famille s'installe au Vallon des Peyrards, dans la maison des grands-parents de Marcel, originaires du village de Validieri dans le Piémont italien. Petit à petit, avec les moyens qui sont les leurs, Maryse et Marcel consolident et agrandissent leur cocon. L'élément clé ? Le Potager ! Pour le couple, jardiner ses fruits et légumes de saison relève d'un véritable mode de vie. C'est peu cher, c'est bon, c'est sain et ça maintient en forme.

D'une solidarité sans faille, il n'hésite pas à transmettre son savoir-faire tout aussi bien qu'une partie de ses récoltes. Il n'était pas rare de le croiser, toujours accompagné de Maryse, son alter ego, lors de l'échange annuel de plantes, où ils arrivaient les bras chargés.

Cheminot de carrière, les gares de la Couronne, de l'Estaque, de Saint-Louis ou de Gardanne n'avaient plus aucun secret pour lui, de jour comme de nuit, rythme de travail décalé oblige. En 1991, c'est l'heure de la retraite. Enfin, disons plutôt que c'est l'accélération d'un engagement déjà à l'œuvre au service de son quartier, les Peyrards.

Il accentue alors sa disponibilité pour le CIQ. Trente ans durant, il en sera le secrétaire dévoué et efficace. Et pas que sur le papier ! Marcel donnait véritablement de sa personne avec un seul et unique objectif : l'intérêt de "son" vallon et de ses habitants ! Non sans difficulté, mais toujours avec tact et diplomatie, "ne se laissant jamais marcher sur les pieds" se souvient Jean-Louis Bianco, avec qui il a fait un tandem hors-pair.

C'est collectivement, avec l'appui de Joseph Tolinos, Philippe Nercy, Hervé Vaquier-Tolinos et Cathy Bianco, élu(e)s du quartier à des périodes successives allant des années 70 aux années 2020, que des solutions étaient trouvées pour résoudre les problèmes rencontrés. Et en trois décennies, il y en a eu ! En parallèle, il trouva aussi le temps de s'investir auprès de Paul Tamisier au sein de la MJC des Peyrards et des Mayans puis de l'association de gestion du foyer Aristide Suarez à partir de 2005.

Lui qui était incollable sur tout ce qui touchait de près ou de loin au quartier : les travaux, les dates, les événements... voilà que cette foutue maladie de l'oubli vient faire "dérailler la machine". Durant cette période difficile, Maryse aura fait preuve d'une force surhumaine pour accompagner l'amour de sa vie de la meilleure des façons !

Avec la disparition de Marcel à l'aube de ses 90 ans, Les Peyrards ont perdu un pilier, la commune a perdu un militant au grand cœur. Quant à sa famille, ses voisins et amis, ils ont perdu un homme bon, simple, intègre, d'une gentillesse et d'une loyauté à toutes épreuves.

En dénommant la placette des Peyrards « Maryse et Marcel Validieri », qu'il n'était pas possible de dissocier, c'est rendre hommage à ce couple qui aura tant fait et tant donné pour son quartier et sa commune.


Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »


**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE

DECIDE de dénommer la placette des Peyrards « Maryse et Marcel Validieri ».

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mettre en œuvre cette décision.

Le Maire,

André MOLINO



Le secrétaire de séance,
